

Nancy et Paris, 25 février 2006

A Mesdames et Messieurs les Députés européens français  
membres du **Comité de l'Environnement,  
de la Santé Publique et de la Sécurité Alimentaire  
du Parlement européen**

## **Objet : Projet de Directive sur la qualité de l'air**

Mesdames et Messieurs les Députés européens,

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur le projet de Directive présenté le 21 septembre 2005 par la Commission européenne sur la qualité de l'air, dans le cadre de la Stratégie Thématique « Clean Air For Europe » (CAFE). Ce projet est soumis au Parlement européen et a déjà fait l'objet d'une première discussion par votre Comité de l'Environnement, de la Santé Publique et de la Sécurité Alimentaire fin janvier 2006.

Nous sommes trois signataires d'une lettre collective d'un grand nombre de chercheurs et spécialistes des effets sanitaires de la pollution atmosphérique adressée fin octobre dernier par le Professeur Bert Brunekreef à Monsieur le Député Florenz, président de votre Comité. Nous occupons, à divers titres, en France, des fonctions de responsabilité dans la recherche et la surveillance épidémiologique des impacts de la qualité de l'air sur la santé et c'est à ce titre que nous nous adressons aux représentants français au sein du Parlement européen qui auront à s'exprimer sur ce projet de directive.

Vous trouverez en annexe de ce courrier copie, traduite en français, de notre lettre collective qui exprime la très vive préoccupation de la communauté scientifique européenne sur ce projet et expose précisément les points de désaccord. Son adoption en l'état constituerait un grave recul dans l'action engagée depuis des décennies par nos pays pour réduire l'impact, encore très substantiel, de la pollution atmosphérique sur la santé publique. Nous pensons que ce projet ne permettra pas d'atteindre l'objectif de protection de la santé des populations européennes qui, entre autres objectifs essentiels, fonde l'action de l'Union.

Nous n'exprisons pas ici une *opinion* ; nous vous faisons part des connaissances solides dont nous disposons, grâce aux nombreuses recherches conduites au plan international, et tout particulièrement au sein de l'Union européenne, recherches auxquelles participent de manière très active plusieurs équipes françaises, grâce à des financements européens et nationaux (Programmes Santé-Environnement de l'InVS et plus particulièrement les programmes européens APHEIS et ENHIS et le programme national de surveillance Air et Santé (PSAS-9), Programmes de recherche Primequal, Programmes de recherche Environnement-Santé de l'AFSSET, de l'INSERM, et d'autres). Ces connaissances ont porté ce sujet de la pollution atmosphérique aux premiers rangs des priorités de tous les plans d'action en santé-environnement aussi bien en France (Plan National Santé-Environnement) que dans les pays voisins et au niveau européen (programme SCALE).

Si, comme dans tout autre domaine scientifique, subsistent des incertitudes que la poursuite de l'effort de recherche dans nos différents pays vise à réduire, nous sommes avec le dossier des effets sanitaires de la pollution atmosphérique associée aux particules fines (dites « PM2.5 »), dans l'un des champs de recherche en environnement-santé qui a apporté le plus d'informations nouvelles et convergentes au cours des 10 dernières années. Ainsi, par exemple, on sait maintenant qu'une augmentation, sur une courte durée, des teneurs en particules fines est associée à des excès de mortalité, notamment cardio-respiratoire, à une aggravation de l'asthme, à une hausse des hospitalisations pour maladies respiratoires ; pour des situations de pollution de plus longue durée ont été montrées des augmentations du risque de cancer du poumon et de décès pour affections cardio-respiratoires, et une altération de la fonction pulmonaire, notamment chez les enfants.

Nous espérons que, représentants de la France au sein du Parlement européen, et en conformité avec les positions défendues par l'ensemble des partis politiques français, vous voudrez bien agir au sein de votre Comité puis en Assemblée plénière pour améliorer sensiblement ce projet sur les points soulignés dans la lettre ci-jointe, à savoir : 1) réduire de manière considérable la valeur du « plafond de concentration » proposée pour les PM2.5 ; 2) veiller à ce que la nouvelle directive sur les PM10 ne régresse pas par rapport à la Directive de 1999 (surtout ne pas retirer la valeur limite journalière) ; 3) obtenir un très strict encadrement des conditions autorisant un Etat membre à prendre en considération des « sources naturelles » de particules. Le développement de la surveillance de la qualité de l'air et la poursuite de l'effort de recherche sur ses effets sanitaires sont également des conditions de la poursuite des améliorations réelles constatées depuis une vingtaine d'années au sein de l'Union et en France.

Nous sommes à votre disposition pour apporter toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Députés européens, à notre haute considération.



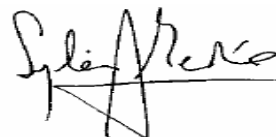
**Professeur Denis Zmirou-Navier**

Directeur, INSERM ERI n°11  
Equipe de recherche [EP]<sup>2</sup>R  
"Evaluation et prévention des risques  
professionnels et environnementaux",  
Ancien Directeur scientifique de  
l'Agence Française de Sécurité  
Sanitaire Environnementale  
Faculté de Médecine, Université Henri  
Poincaré,  
Av de la Forêt de Haye, BP 184  
54505 Vandoeuvre-les-Nancy Cedex  
France  
tel +33 383 68 39 15  
fax +33 383 68 34 89  
[Denis.Zmirou@nancy.inserm.fr](mailto:Denis.Zmirou@nancy.inserm.fr)



**Docteur Isabella Annesi-Maesano**

Responsable Equipe Epidémiologie et  
santé publique des maladies allergiques  
et respiratoires (EPAR), Chef de  
l'Assemblée Travail et Epidémiologie,  
European Respiratory Society,  
Présidente de la Section des Maladies  
respiratoires, International Union  
Against Tuberculosis and Lung  
Diseases, INSERM U707  
Faculté de Médecine Saint-Antoine 27,  
rue de Chaligny 75571 PARIS  
CEDEX 12 France  
Tel: + 33 1 44738449  
Fax: +33 1 44738462  
[annesi@u707.jussieu.fr](mailto:annesi@u707.jussieu.fr)



**Docteur Sylvia Medina**

Coordinatrice du programme européen  
Apheis (Air Pollution and Health  
European Information System )  
[www.apheis.net](http://www.apheis.net)  
Département Santé Environnement,  
Institut de Veille Sanitaire (InVS)  
12 rue du Val d'Osne  
94415 Saint Maurice, cedex  
France  
Tel: 00 33 (0) 1 41 79 67 56  
Fax: 00 33 (0) 1 41 79 67 68  
[s.medina@invs.sante.fr](mailto:s.medina@invs.sante.fr)